





de Patrice Verchère Président de l'agglomération

Depuis l'élection de vos nouveaux élus intercommunaux il y a près de 3 ans, 2022 restera l'année du retour à une certaine normalité dans le fonctionnement de votre Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). La crise sanitaire et ses restrictions sur la vie quotidienne s'éloignant, nous avons pu vous proposer l'ensemble des évènements sportifs et culturels qui dynamisent votre territoire de l'Ouest rhodanien et rythment vos loisirs.

Nos grands événements, comme le Triathlon du lac des Sapins ou l'Ultra-trail du Beaujolais Vert, ont ainsi renoué avec le succès et la saison culturelle a battu son plein avec une riche programmation.

Alors que nous basculerons courant 2023 dans la seconde partie de notre mandat, d'autres difficultés s'annoncent notamment en raison de la crise énergétique qui risque de nous poser des difficultés financières.

En effet, ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire, cette inflation des prix de l'énergie pour 2023 représente un surcoût de près de 600 000€ pour la COR. Un plan de sobriété est ainsi mis en œuvre sur nos sites et des ajustements sont actuellement à l'étude pour nos



équipements intercommunaux afin de réduire nos consommations tout en maintenant des services de qualité pour la population de l'Ouest rhodanien.

Par ailleurs, des projets de longue date trouveront leur concrétisation cette année : lancement des travaux de l'abattoir intercommunal à Saint-Romain-de-Popey, de l'écomusée du Haut-Beaujolais, de la poursuite de la rénovation de la piscine de Cours et nous attendons avec impatience le résultat de la décision de justice pour la piscine d'Amplepuis.

Sachez que notre ambition pour ce territoire que nous aimons tant demeure intacte, même si nous devons impérativement adapter nos pratiques et faire preuve d'imagination pour traverser et surmonter ces nouvelles difficultés. Nous y parviendrons ensemble j'en suis certain!

Enfin je profite de cette tribune pour vous souhaiter une excellente année 2023. Que celle-ci voit se réaliser vos vœux les plus chers, pour vous, vos familles et vos proches!





Magazine de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien édité à 26 500 exemplaires sur papier certifié. Dépôt légal à parution. 2023. Diffusion gratuite. Vente interdite. ISSN 2825-9513. Distribution boîtes aux lettres : La Poste

Directeur de la publication : Patrice Verchère

Directeur de la publication : Franck Vernhes
Conception et rédaction : Service communication de la COR
Crédits photos : COR - Violaine Papot-Liberal / Thomas Vigilano
Impression : Faurite

Ne pas jeter sur la voie publique.

SOMMAIRE

Le portfolio	4
Le dossier	6
L'info expresso	10
Le portrait	12
Focus sur	14
La COR à la loupe	15

Le portfolio

Évènements

9 et 10 juillet / 20 et 21 août

7 000 visiteurs lors de la Fête du bois, plus de 5 000 à la Fête de l'agriculture... À Claveisolles et au Lac des Sapins, ces deux évènements soutenus par la COR ont mis à l'honneur des filières essentielles dans l'Ouest rhodanien.





Musique

Septembre

Les élèves et professeurs de l'École de musique et de danse intercommunale ont pris possession de leurs nouveaux locaux à Cours, au cœur d'un château de la Fargette entièrement rénové et parfaitement adapté à l'enseignement proposé.





Transition

Du 20 au 26 septembre

Sur le terrain lors de la Semaine européenne du développement durable, la COR a proposé de nombreuses animations afin de retranscrire le fil rouge de son Projet de territoire : la transition écologique et énergétique.



Sport

7 et 8 octobre

L'Ultra Trail du Beaujolais Vert a rassemblé plus de 1 200 coureurs pour sa cinquième édition, encadrés et encouragés par plus de 400 bénévoles : un évènement qui met en valeur les paysages du Beaujolais Vert mais aussi le goût du partage et la convivialité de ses habitants.





Marché de Noël

3 et 4 décembre

Le traditionnel marché de Noël à Lamuresur-Azergues a ravi petits et grands et mis en lumière les savoir-faire de nos artisans locaux.







Longtemps délaissé, le commerce de proximité s'impose comme un thème majeur dans les territoires ruraux tels que l'Ouest rhodanien. Dynamisme des centres-bourgs, circuits courts, potentiels emplois locaux... Il est au carrefour de nombreux enjeux mis en lumière dans le Projet de territoire de la COR. D'où la force de l'action menée par la collectivité, mais aussi celle des consommateurs, pour soutenir et développer le commerce local dans les 31 communes.



outient



Être au plus près des commerçants

tre au plus près des commerçants et maintenir un équilibre entre les commerces de centreville et ceux des communes rurales » : telles sont les deux premières ambitions affichées par Christine Galilei. La vice-présidente de la COR en charge du commerce a d'ailleurs joint les paroles aux actes dès le début de ce mandat, en allant à la rencontre des commerçants et artisans des 31 communes qui composent la COR. Alors que son action a commencé à porter ses fruits, avec notamment une baisse des taux de vacance commerciale, l'enjeu pour la collectivité est celui du maintien d'une offre diversifiée et attractive, capable de répondre aux nouveaux modes de consommation et aux nouvelles attentes.

Le volontarisme de la COR en la matière s'illustre par sa sélection au sein de dispositifs nationaux : Action Coeur de Ville à Tarare et Petites Villes de Demain à Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs, permettent d'accentuer les efforts en faveur d'une redynamisation globale. « Ces dispositifs ont pour objectif d'apporter un cadre de vie agréable liant entre autres le commerce, l'habitat, la mobilité... », explicite Mme Galilei tout en précisant que les projets qui en découlent s'inscrivent sur le moyen et long terme.

Avant même que ces projets portent leurs fruits de manière globale sur l'attractivité de l'Ouest rhodanien, la COR apporte son soutien direct aux commerçants et artisans déjà installés et à ceux qui souhaiteraient le faire. En 2022 et 2023, ce sont ainsi 100 000 euros qui sont ou seront accordés chaque année pour accompagner les commerces désireux d'investir dans la rénovation de leur devanture, la modernisation de leur équipement professionnel, la mise en accessibilité et la sécurité ou l'aménagement intérieur. Sans oublier le dispositif de pépinière commerce, créé pour accompagner les créations

d'activité, ou le soutien majeur apporté à la fédération Atout commerce (lire par ailleurs).

Un soutien aux commerces installés et un accompagnement des nouveaux projets

Convaincue du rôle majeur tenu par le commerce

de proximité - « ils apportent de la vie et du dynamisme dans nos villes, villages et quartiers», la COR entend bien poursuivre ses efforts, aux côtés des professionnels, mais aussi avec le soutien des principaux interessés : les consommateurs. « Consommons local! Le territoire de la COR nous offre une richesse et une diversité d'activités commerciales et artisanales, qui pourront perdurer uniquement si nous continuons à soutenir nos commerces de proximité par nos actes d'achat », encourage ainsi Mme Galilei.





Le Salon des artisans et commerçants, organisé les 5 et 6 novembre à Thizy-les-Bourgs, est l'une des actions portées par Atout commerce.

C'est le nombre de commercants et artisans de proximité désormais adhérents d'Atout commerce. Créée en 2018 avec la participation active de la COR, la fédération promeut depuis lors les commerçants et artisans de proximité de l'Ouest rhodanien. Elle organise régulièrement des actions de fidélisation, de marketing et de communication, à travers différents outils parmi lesquels sa carte de fidélité, unique pour tout le territoire de la COR et qui comprend plus de 130 enseignes.

Atout commerce propose aussi des titres cadeaux à offrir, qu'il est possible de dépenser chez 150 commerçants ou artisans locaux. En 2021, ce sont ainsi plus de 234 000 € de titres cadeaux qui ont été vendus, générant autant de chiffre d'affaires pour le commerce de proximité!

Fortement soutenue par la collectivité dans son fonctionnement, la fédération participe enfin à professionnaliser les pratiques des commerces locaux, notamment en matière numérique, avec la récente mise à disposition d'une market place qui leur permet de mettre en vente leurs produits en click and collect.

ATOUT

COMMERCE

% l'Ouest Rhodani

Une pépinière commerce comme tremplin

Revenue s'installer dans la région après un exil lyonnais, Alexia Baupertuit est à la tête de la boutique Ma Roux'tine zéro déchet, à Cours, depuis un peu plus d'un an désormais. Un projet personnel et professionnel que la COR a accompagné grâce à sa pépinière commerce. Que permet exactement ce dispositif innovant?

Un accompagnement à la création, réalisé par un expert de la création d'entreprises pour une aide dans la réalisation du prévisionnel, de l'étude de marché et de la recherche immobilière.

La possibilité de démarrer sans contrainte : le bénéficiaire n'est pas lié par un bail commercial, mais par une convention avec la COR, plus souple.

Une aide à la rénovation et à la mise en accessibilité du local : jusqu'à 5 000 € pour agencer le local choisi selon les besoins du commerce.

Des loyers progressifs : - 25 % en année 1, - 10 % en année 2, et un loyer identique au loyer principal en année 3.

Un suivi post-création : pendant trois ans, un expert assure un accompagnement régulier et conseille en termes de chiffre d'affaires, merchandising, marketing, communication...



Trois questions à...

Alexia Baupertuit, gérante de la boutique Ma Roux'tine zéro déchet à Cours et membre de la pépinière commerce de la COR.



Comment est né votre projet de commerce ?

« Originaires des alentours de Cours puis partis à Lyon pour nos études et le début de notre vie active, mon conjoint et moi avons changé de façon de voir les choses avec le confinement. On s'est mis, à titre personnel, dans une démarche zéro déchet, des achats en vrac... Nos amis de la région nous disaient "C'est génial votre manière de consommer mais nous on ne peut pas, on n'a pas ça chez nous!". Comme nous avions l'envie de revenir vers Cours, nous avons décidé de creuser l'idée... »

Comment avez-vous été accompagnée dans la création de votre boutique ?

« Je suis allée voir la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, qui m'a permis de trouver différentes aides et m'a accompagnée dans mes démarches auprès des banques et en termes de communication. Ce sont eux qui m'ont parlé de la pépinère commerce de la COR. Comme mon business plan était déjà prêt, les démarches ont été très simples et j'ai pu rapidement présenter mon projet en commission pour intégrer la pépinière. »

Que vous apporte le fait d'être intégrée à la pépinière commerce de la COR?

« Cela m'a permis de bénéficier d'une belle aide pour les travaux de rénovation : c'était agréable de savoir que je pourrai mettre cette boutique au goût du jour sans grandes difficultés. Je bénéficie aussi d'une aide au loyer qui n'est pas négligeable, qui m'a beaucoup aidée la première année notamment. Cela apporte une certaine sécurité et plus de souplesse pour investir sur d'autres composantes de mon activité. Cela m'a également permis d'être membre d'Atout commerce et de voir mes produits en ligne sur le site marchand de l'association! »



Un projet de rénovation de votre commerce, ou d'ouverture d'une activité commerciale innovante?

Contactez la COR au 06 25 45 45 03 ou via marine.meunier@c-or.fr

L'info expresso



Covoit'Go, pour covoiturer en toute simplicité

Déjà déployé en haute vallée d'Azergues, l'autostop organisé arrive sur le reste du territoire avec Covoit'Go. À Amplepuis, Cublize, Tarare, Thizy-les-Bourgs et Vindry-sur-Turdine, des arrêts équipés de panneaux lumineux seront bientôt à votre disposition. Gratuit et sans inscription, ce dispositif vous permet d'appuyer sur le bouton de la destination souhaitée pour que celle-ci s'affiche à la vue des conducteurs.





La COR, plus que jamais territoire pleine nature!

Déjà lauréate en 2016, la COR a eu le plaisir fin 2022 d'être à nouveau sélectionnée en tant que Territoire Région Pleine nature par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une bonne nouvelle pour le territoire, qui conforte la stratégie touristique mise en place et encourage à amplifier la dynamique pour faire du Beaujolais Vert un lieu de destination incontournable. Création de parcours ludiques et numériques, de nouveaux sentiers et balades thématiques, développement du cylotourisme et du tourisme équestre ou création d'un parc multi-activités au Lac des Sapins figurent parmi les projets présentés et qui verront le jour prochainement.

Passez aux énergies renouvelables!

La COR et la Communauté de communes des Monts du Lyonnais se sont alliées pour développer ensemble la chaleur renouvelable sur leur territoire. À travers le Contrat chaleur renouvelable conclu avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) pour trois ans, elles proposent un accompagnement technique et administratif gratuit et jusqu'à 70 % d'aides financières pour passer aux énergies renouvelables pour vos besoins de chaleur. Entreprises, associations, collectivités, agriculteurs, bailleurs sociaux et établissements de santé sont concernés, pour des projets d'énergie-bois, solaire thermique, géothermie ou réseaux de chaleur.

Plus d'informations sur ouestrhodanien.fr



<u>Le chiffre</u>

9,2 millions d'euros

C'est le montant total des travaux de rénovation de l'habitat réalisés en 2022 sur le territoire avec l'aide de la COR. À travers sa plateforme de l'habitat, l'accompagnement des dossiers et près de 1,2 millions d'euros d'aides directes, la COR met en oeuvre une politique de l'habitat ambitieuse qui bénéficie aux habitants mais aussi aux entreprises locales, tout en s'inscrivant dans le fil rouge de son Projet de territoire : la transition écologique et énergétique.

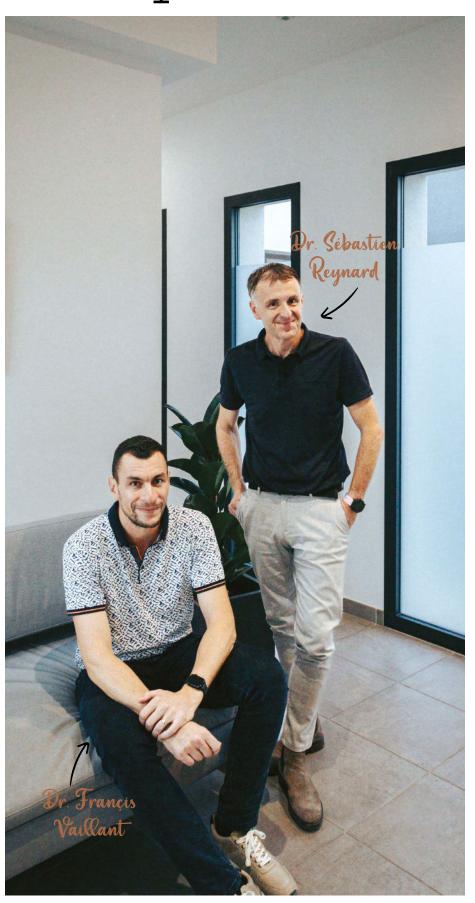


Vos démarches d'urbanisme en ligne

Certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables... Une plateforme des autorisations d'urbanisme est disponible sur le site de la COR. Il est toutefois toujours possible de privilégier la version papier en mairie. Des permanences sont organisées, sur rendezvous, à Amplepuis, Lamure-sur-Azergues et au siège de la COR

Plus d'informations sur ouestrhodanien.fr

Le portrait



CPTS, une nouvelle organisation de la santé

Nouvelle entité pensée par et pour les professionnels de santé, la Communauté professionnelle territoriale de santé, ou CPTS, de l'Ouest rhodanien, existe officiellement depuis juillet 2022. L'organisation, qui rassemble déjà près d'une centaine de praticiens, doit leur permettre de s'organiser collectivement face aux défis de la santé en territoire rural et, in fine, bénéficier à l'ensemble de leurs patients.

Passionnés, parfois exaltés, pédagogues et déterminés, le docteur Reynard et le docteur Vaillant captivent leur auditoire. Rebondissent sur les propos de l'un, enrichissent ceux de l'autre. se coupent parfois la parole pour apporter un complément, une précision. Le ballet est captivant, le propos tout autant. En jeu, l'avenir de la santé sur le territoire de l'Ouest rhodanien et la décision, par ceux qui la pratiquent au quotidien, de s'organiser pour faire face aux nombreux défis à relever. De cette ambition est née la CPTS de l'Ouest rhodanien, initiée dès 2018 mais officiellement créée quatre ans plus tard, au terme d'un exigeant processus. « Ce sont les professionnels de santé locaux qui ont écrit le Projet de santé de la CPTS », justifie Sébastien Reynard. Diagnostic, objectifs et actions à mettre en place ont été intégralement rédigés par les médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers et pharmaciens de l'Ouest rhodanien, rejoints depuis par les sage-femmes et bientôt par les ortophonistes et podologues. Accouchant alors d'un Projet de santé « qui ressemble vraiment au territoire », se félicite le docteur Francis Vaillant.

Être mieux organisés et parler d'une seule voix, deux objectifs de la CPTS

Les deux hommes, porte-parole d'un jour, font forcément partie des plus actifs de cette nouvelle construction mais n'entendent pas prendre toute la lumière. Autour d'eux, 96 autres professionnels de santé ont également adhéré à la CPTS et entendent « se donner les moyens d'être mieux organisés ». Un taux d'adhésion considérable eut égard aux 135 professionnels dénombrés sur le territoire, et un signe - s'il en était besoin - de l'attente des professionnels à ce niveau.

« La CPTS, elle ne va pas donner du soin directement, mais elle est là pour organiser les professionnels de soin, leur donner des outils communs, parler d'une seule voix aux différentes instances... Et au final, c'est le patient qui doit en bénéficier car on gagnera en fluidité », expliquent les deux praticiens.

« L'une des missions de la CPTS, c'est l'accès aux soins donc l'installation de nouveaux praticiens, et pour ça il faut être attractifs »

Fluidité, efficience... Les mots reviennent à intervalles réguliers et les gains espérés en la matière ont la même finalité : parer à une situation délicate en matière de démographie, le territoire étant classé Zone d'intervention prioritaire par l'Agence régionale de santé, soit la strate la plus basse en termes de densité de professionnels de santé. En rompant l'isolement de chaque praticien, par l'échange et l'homogénéisation de pratiques, la CPTS espère alors gagner du temps. Des gains nécessaires mais insuffisants à eux seuls, d'où la nécessité de travailler sur l'attractivité du territoire. « L'une des missions de la CPTS, c'est l'accès aux soins donc l'installation de nouveaux praticiens, et pour ça il faut être attractifs », explique le docteur Vaillant. « Mais pour attirer des médecins, il faut aussi des écoles. des commerces, des services... Et c'est là où on a besoin de travailler ensemble avec la COR, pour l'attractivité de notre territoire », poursuit le médecin installé à Saint-Jean-la-Bussière. Son homologue, basé à Vindry-sur-Turdine mais natif de Tarare conclue : « On veut essayer de faire changer les choses à notre échelle. On l'aime

Cinq groupes de travail pour améliorer la santé

Après la rédaction du Projet de santé, qui leur a permis de valider la création de la CPTS, les professionnels de santé adhérents sont désormais répartis dans cinq groupes de travail afin de plancher sur les maux locaux et proposer des remèdes :

- l'accueil de stagiaires et de nouveaux praticiens;
- la communication entre professionnels et vers l'extérieur;
- le parcours de santé d'un patient atteint de diabète :
- la santé mentale ;
- l'organisation d'une journée d'accueil des internes au Lac des Sapins, en partenariat avec la COR.

Contrat local de santé, Conseil local de santé mentale... La COR engagée pour la santé

Si la santé demeure une compétence de l'État, la COR s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des acteurs locaux afin de répondre, à son niveau, à une situation d'urgence. Elle travaille actuellement à la mise en place d'un Contrat local de santé, qui doit être présenté à l'ARS début 2024. Rédigé avec tous les acteurs, institutionnels et privés dont la CPTS, il regroupera des fiches-actions afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire.

La santé mentale s'avère également un enjeu crucial et c'est en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle que la COR a créé le Conseil local de santé mentale. Le CLSM doit permettre une meilleure coopération et se penche notamment sur deux problématiques prioritaires : la santé mentale des jeunes, et l'insertion et le logement. Un pyschologue territorial va être recruté dans ce cadre par la COR.

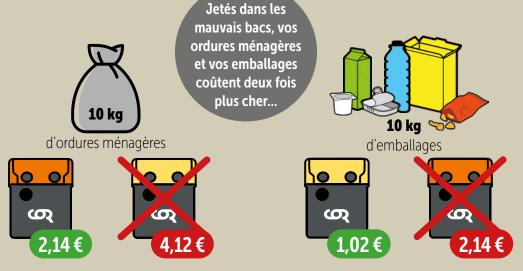


Focus sur...

Le tri des déchets, un geste citoyen et écologique

La gestion des déchets est l'affaire de tous, collectivités, entreprises et habitants. Au quotidien, chaque matin, des équipes sont mobilisées pour vous apporter le meilleur service possible : aidons-les en adoptant les bons gestes de tri.





Sur vos bacs, les consignes modifiées

Suite à l'extension des consignes de tri (tous les emballages dans les bacs jaunes), des agents de la COR procèdent au remplacement de la signalétique sur les bacs afin de vous informer au mieux. Des guestions sur les bons gestes de tri? N'hésitez pas à aller à leur rencontre!



Un bac qui déborde ? Un problème sur votre point d'apport volontaire?

N'hésitez pas à contacter le service Gestion des déchets afin d'en informer les agents. Chaque jour, ils sont une trentaine à être mobilisés pour améliorer le traitement des déchets sur notre territoire.

69 000 €

C'est le coût des refus de tri en 2021 pour la COR. Un surplus pour la collectivité et donc ses habitants et un impact écologique évitable, puisque les déchets refusés au centre de tri, à Saint-Fons, reviennent ensuite à Villefranchesur-Saône où ils sont incinérés







